

<http://lyc-george-sand-la-chatre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1117>



Que faire en cas d'oubli de pilule ?

- Archives du Blog - Année 2011-2012 - Lycée en santé -



Date de mise en ligne : samedi 24 mars 2012

Copyright © Lycée George-Sand La Châtre - Tous droits réservés

Une carte a été conçue pour répondre à cette question ; comme il y en a peu de diffusées, je vous partage donc son contenu.

Que faire en cas d'oubli de pilule ?

Il faut réagir vite.

Nom de votre pilule :

Votre plaquette contient des comprimés inactifs : oui - non

Délai au - delà duquel il existe un risque de grossesse : ; 3h ; 12h

Si le décalage est inférieur au délai ci-dessus, prenez immédiatement le comprimé oublié (2 comprimés peuvent être pris le même jour), puis les comprimés, suivants à l'heure habituelle. Il n'y aura pas de risque de grossesse.

Si vous dépassez le délai indiqué sur la carte

Pour retrouver une contraception efficace, il faut au moins 7 jours de comprimés actifs en continu après l'oubli.

- Prenez immédiatement le dernier des comprimés oubliés et poursuivez la plaquette à l'heure habituelle.
- Utilisez des préservatifs pendant 7 jours.
- Si l'oubli concerne 1 des 7 derniers comprimés actifs, poursuivez la plaquette jusqu'à la fin des comprimés actifs, puis enchaînez avec la plaquette suivante (sans jour d'interruption ou sans prise de comprimé inactif) .
- **En cas de rapport sexuel dans les 5 jours précédant l'oubli, prenez la contraception d'urgence.**